

Pour le Conseil des ministres du mardi 30 avril 2019 le Président de la République a arrêté l'ordre du jour suivant (partie A) :

PARTIE A

Sur la proposition du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire :

- projet de loi relatif à l'énergie et au climat.

Sur la proposition :

- du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire
- de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports

- ordonnance portant transposition de la directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative à l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de l'Union européenne et de la directive (UE) 2016/798 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative à la sécurité ferroviaire et adaptation du droit français au règlement (UE) 2016/796 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relatif à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer et abrogeant le règlement (CE) n° 881/2004.

Sur la proposition :

- de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales - du ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement

- ordonnance relative à l'adaptation du contrat de construction d'une maison individuelle avec fourniture de plan dans le cadre de la préfabrication.